

Brouteurs Ces « arnacœurs » qui sévissent sur la Toile

Enquête

De nombreux escrocs parviennent à nouer des « relations amoureuses » à distance via des sites et applications de rencontre. Ils soutirent parfois des dizaines de milliers d'euros à leurs victimes.

La Saint-Valentin n'est pas toujours synonyme de rencontre heureuse. Elle peut même virer au cauchemar si vous tombez dans les filets d'un brouteur, terme né en Côte d'Ivoire et qui désigne un escroc spécialiste des arnaques sentimentales. « J'ai été contactée directement sur Messenger par un homme qui se faisait passer pour un militaire à l'étranger », raconte Julie*, 63 ans. Rapidement, elle se confie à son interlocuteur. « J'étais seule, j'avais le sentiment qu'il me comprenait », explique-t-elle. Veuve depuis quatre ans, Julie espérait refaire sa vie.

125 000 € POUR UNE ROMANCE FICTIVE

Commence alors une relation à distance, passionnée de son côté, totalement fausse chez ce soi-disant militaire, qui annonce la rejoindre en France. Mais, surprise : au cours de son prétendu voyage, l'homme affirme devoir s'acquitter d'une amende de 5 000 € à la frontière. Une somme qu'il ne possède pas... Pressée d'être rejointe par son « amoureux », Julie accepte de payer l'amende. Cet « arnacœur », terme utilisé pour désigner les brouteurs, ne rencontrera finalement jamais Julie. Mais il continuera à lui demander

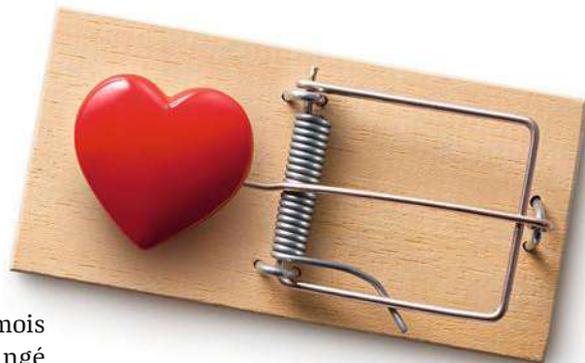
de l'argent. Au total, la jeune retraitée lui verse toutes ses économies, soit 125 000 €. Vingt mois après le premier message échangé avec son manipulateur, elle a perdu 15 kg. Aujourd'hui, Julie essaie de se reconstruire, profondément marquée par cette relation toxique.

DES ORGANISATIONS CRIMINELLES RODÉES

Julie n'est qu'une victime parmi d'autres. Sur Internet, des groupes Facebook anti-brouteurs, comme « Stop aux arnacœurs sentimentaux », « Stop ! Arnaques, faux profils, brouteurs, avis de recherche... » se sont créés. Ces escrocs, qui sévissent souvent depuis l'Afrique de l'Ouest, peuvent parfois être des adolescents.

Refusez tout chantage !

Certains brouteurs séduisent leurs victimes et les incitent à envoyer des photos dénudées. Puis exigent de l'argent pour ne pas les diffuser ! Dans ce cas, refusez tout chantage et coupez les ponts avec votre agresseur. Si vous acceptez de payer, rien ne garantit que l'escroc cesse ses intimidations. Si des sommes ont déjà été versées, contactez au plus vite votre banque afin d'annuler la transaction et portez plainte au commissariat. Généralement, les chances de récupérer l'argent sont infimes.



« Mais il y a aussi des organisations criminelles bien rodées », prévient Bastien Bobe, directeur technique pour l'Europe de Lookout, une société luttant contre les contenus malveillants sur Internet. Souvent, ce n'est pas un mais plusieurs brouteurs qui écrivent à une même victime et se relaient derrière l'écran.

CERTAINES MESSAGERIES SONT PRIVILÉGIÉES

Après une phase de mise en confiance, ils réclament des transferts d'argent de compte à compte, ou via des coupons et cartes prépayées de type PCS ou Transcash, voire des cartes cadeaux Amazon ou Neosurf. « Les brouteurs passent par les services qui coûtent le moins cher », explique Bastien Bobe. Pour éviter d'être signalés et suspendus, ils demandent aussi à leurs victimes de discuter sur Telegram, Skype ou encore WhatsApp, des messageries souvent moins surveillées que les sites de rencontres. ●

THOMAS CHENEL

* Le prénom a été modifié